

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes

**Conseil d'Administration
Du Mardi 20 décembre 2016
Au Mémorial du Camp de Rivesaltes**

Etaients présents :

Pour le Conseil Régional

Mme Dominique SALOMON
Mme Eliane JARYCKI
M. Sébastien PLA
M Patrick CASES

Personne qualifiée

M. Jean Claude GAYSSOT
Mme Geneviève ERRAMUZPE
Mme Isabel ALTADILL-CHICHET

Représentant du personnel

Mme Nathalie FOURCADE

Excusés :

Mme Hermeline MALHERBE
Mme Ségolène NEUVILLE
Mme Anne LAUVERGEON
M. Jean Jacques LOPEZ
M. Roger BARRIE
M. Serge KLARSFELD

Etaients invités :

Agnès DEME
Agnès SAJALOLI
Françoise ROUX
Carole MARTINEZ

I. Adoption du Procès- Verbal du Conseil d'Administration du 20 décembre 2016

Procès-verbal adopté à l'unanimité.

Concernant les actions partenariales avec les universités, les lycées de la Grande Région et au-delà, JC GAYSSOT estime qu'elles sont essentielles au rayonnement du Mémorial et qu'il convient de mobiliser toutes les ressources existantes pour permettre aux jeunes de cette région mais également à ceux des autres régions de venir découvrir l'histoire du camp de Rivesaltes.

Concernant la communication et l'information, E. JARYCKI suggère qu'un travail pourrait être soutenu par la Région afin d'intégrer le Mémorial dans les Grands Sites de Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

Dominique SALOMON, insiste sur la nécessité de créer une synergie entre les leviers économiques, touristiques et culturels et de travailler à cela avec l'appui des CRT.

Le travail d'information, de communication qui doit être développé autour du Mémorial est un travail de fond qui demande du temps avant d'en récolter « les fruits ».

Geneviève ERRAMUZPE précise qu'un public scolaire se construit au minimum sur 5 ans et que la fréquentation du Mémorial sur sa première année d'ouverture, est de son point de vue, très positive.

Dominique SALOMON estime quant à elle que l'attribution de « l'équerre d'argent » à R. RICCIOTTI pour le Mémorial renforce l'intérêt du public et des professionnels pour l'architecture du site.

2. vote du Budget Primitif

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du 20 décembre 2016

Rapport 22/2016: Vote du budget primitif 2017

Le budget primitif 2017 se décompose ainsi :

FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement

011 - Charges à caractère général	920 000.00
012 - Charges de personnel, frais assimilés	710 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 630 000.00
042 - Opération d'ordre transfert entre sections	40 000.00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	40 000,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 670000.00

Recettes de fonctionnement

70 - Produits services, domaine et ventes diverses	290 000.00
74 - Dotations et participations	1 160 000.00
77 - Produits exceptionnels	200 000.00
75 - Produits divers de gestion courante	20 000.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 670 000.00

INVESTISSEMENT

Dépenses d'investissement

20 - Immobilisations incorporelles	2 000,00
21 - Immobilisations corporelles	38 000,00
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	40 000.00

Recettes d'investissement

040 - Opération d'ordre transfert entre sections	40 000,00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	40 000.00

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide de voter le budget primitif 2017 tel que présenté ci-dessus

Le budget est identique à celui de 2016.

Concernant les collectivités, les contributions sont identiques à 2016 ; pour la DILCRA, une subvention de 150 000€ par convention pour 3 ans.

Une différence de 45 000€ apparaît sur 2016/2017 sur les postes librairie/billetterie/café au niveau des recettes ; cette augmentation a été mise en place après discussion avec le payeur.

Au niveau des dépenses, les difficultés à apprécier précisément la consommation des fluides perdure ; à cela s'ajoute les coûts de maintenance des expositions et d'entretien des extérieurs qui ne seront connus qu'en 2017.

L'équipe du mémorial est polyvalente et l'effectif est composé de 15ETP ; en cas de renfort, la structure fait appel à des chargés de missions ou des intérimaires dont les charges sont comptabilisées dans les financements demandés pour les projets/missions.

Concernant le programme scientifique et culturel, une enveloppe de 205 000€ a été inscrite au budget 2017 ; cette somme pourrait être plus importante en cas d'obtention de financements complémentaires. Concernant les financements européens, étant donné que cela suppose que la structure dispose d'un fonds de roulement nécessaire, les 1ères demandes de subventions (projet « interreg », LEADER) ne seront déposés qu'en 2017.

Concernant le poste de la librairie, le chiffre d'affaire réalisé en 2016, montre que c'est une véritable attente des visiteurs de trouver des ouvrages relatifs aux différentes communautés qui sont passées par le camp.

Les membres du CA s'accordent à dire que si le budget 2016 a été envisagé de manière raisonnable et pragmatique, celui de 2017, semble également réaliste sans renoncer à l'ambition du projet.

3. Remboursement des frais des intervenants extérieurs à la structure (hébergement, restauration, déplacements)

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 20 décembre 2016

Rapport 23 /2016 : remboursement des frais des intervenants extérieurs à la structure

Dans le cadre du fonctionnement et des activités de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes, il convient de prévoir la prise en charge au réel des frais des intervenants extérieurs invités ou mandatés par la structure.

Il s'agit des dépenses inhérentes aux déplacements, stationnements et restaurations engagées par les intervenants validés en amont par la direction et soumis à une convention et /ou une lettre d'invitation.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- de la prise en charge au réel des frais des intervenants extérieurs invités ou mandatés par la structure.
- D'inscrire les dépenses afférentes au budget de la structure.

4. Autorisation donnée à la Directrice de recruter des agents contractuels de remplacement.

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 20 décembre 2016

Rapport 24 /2016 : Autorisation donnée à la Directrice de recruter des agents contractuels de remplacement

Considérant que les besoins de la structure peuvent justifier le remplacement rapide d'agents titulaires ou non titulaires.

Dans ce cadre là, il est nécessaire de permettre à la Directrice de recruter des agents contractuels pour remplacer les agents titulaires ou non titulaires momentanément indisponibles.

Le niveau de recrutement et la rémunération seront déterminés selon la nature des fonctions concernées, l'expérience et le profil du candidat.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- D'autoriser la Directrice à recruter des agents contractuels pour remplacer les agents titulaires ou non titulaires momentanément indisponibles, sur la durée de l'indisponibilité de ces derniers.
- D'inscrire les dépenses afférentes au budget de la structure

Questions diverses

- Concernant le prestataire pour la fourniture de l'électricité du Mémorial, c'est EDF qui a été choisi après une mise en concurrence.
- Une convention de partenariat a été signée avec la Préfecture de l'Essonne afin de mettre en place des projets d'éducation à la citoyenneté et à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme ; cette convention intervient dans le cadre des relations privilégiées entre le Mémorial et Josiane CHEVALIER, ancienne Préfète des P.O, actuellement en poste dans l'Essonne.
- DILCRA : dans le cadre de la convention qui lie le Mémorial et la DILCRA, les demandes de subventions pour 2017 vont rapidement être déposées.
- Une convention avec Radio France vient d'être signée pour 4 ans : durant cette période, le Festival Radio France Occitanie – Montpellier présentera au Mémorial des concerts et des conférences en lien avec les populations passées par le camp ; les concerts pourront être retransmis sur les ondes de Radio-France.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H00.

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes

**Conseil d'Administration
Du mercredi 9 novembre 2016
Au Mémorial du Camp de Rivesaltes**

Etaient présents :

Pour le Conseil Régional

Mme Carole DELGA
M Guy ESCLOPE
M Sébastien PLA
M Patrick CASES

Pour le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales

Mme Hermeline MALHERBE
M Rémi LACAPERRE

Personne qualifiée

M Serge KLARSFELD
M Jean Claude GAYSSOT
M Jean Jacques LOPEZ

Représentant du personnel

M Philippe JOUANNY

Excusés :

Mme Anne LAUVERGEON
Mme Geneviève ERRAMUZPE
Mme Isabel ALTADILL-CHICHET
M Denis PESCHANSKI

Etaient invités :

M Ariel SALA
M Henri LEBEAU
Mme Laurence MORAGAS
Mme Stéphanie GRILLET
Mme Christine VERGNES
Mme Agnès DEME
Mme Agnès SAJALOLI
Mme Françoise ROUX
Mme Carole MARTINEZ

La Présidente de l'EPCC, Mme Carole DELGA, accueille les nouveaux membres de l'EPCC en la personne de

- M Rémi LACAPERRE, suppléant de Mme Ségolène NEUVILLE, désigné par le Département des Pyrénées Orientales, en remplacement de M Jean VILA,
- M Jean Claude GAYSSOT, personnalité qualifiée désignée par la Région, en remplacement de Madame Nathalie GALISSOT,

M Jean Claude GAYSSOT précise que le Mémorial du Camp de Rivesaltes est un projet qui lui tient particulièrement à cœur et remercie la Présidente de l'EPCC de l'avoir nommé personnalité qualifiée.

La Présidente salue la présence de M Serge KLARSFELD, également désigné par la Région comme personnalité qualifiée.

M Serge KLARSFELD rappelle qu'il accompagne le projet du Mémorial depuis son origine et est sensible au fait d'être présent aujourd'hui au sein du CA de l'EPCC.

La Présidente rappelle l'importance qu'elle accorde au projet du Mémorial dont la mission est de rendre compte de l'Histoire mais également d'être à l'avant-poste des actions à mener, notamment en direction des jeunes, pour l'éducation à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme.

Le projet du Mémorial se trouve renforcé par les déclarations récentes du Président de la République reconnaissant la responsabilité des gouvernements français dans le drame vécu par les harkis et la responsabilité de la France dans l'internement des Tsiganes durant la Seconde guerre mondiale par les tsiganes.

Pour accroître son rayonnement national et international, le Mémorial doit développer les partenariats comme ceux qu'il a déjà engagés avec Visa pour l'Image dans le cadre du Centre International de Photojournalisme ou, avec le projet de film JOSEP du réalisateur Aurel et des productions les films d'ici – Méditerranée, dont la sortie est prévue début 2019, à l'occasion de la commémoration des 80 ans de la Retirada. Cette commémoration doit donner lieu à des manifestations d'envergure dans la région qui pourraient mettre en valeur en valeur l'ensemble des lieux de mémoire associés à ce terrible épisode dans la Région Occitanie –Pyrénées Méditerranée.

C'est pour lui permettre de mener ce travail de fond que par les deux Collectivités fondatrices du Mémorial ont augmenté leurs contributions en 2016 et que celles-ci seront renouvelées en 2017 dans les mêmes conditions.

Comme cela a été exprimé lors du précédent CA, la Présidente rappelle qu'elle travaille activement à l'entrée de l'ETAT dans l'EPCC.

Concernant la recherche de financements privés, la Présidente informe les membres du CA qu'à l'occasion de l'échange qu'elle a eu avec Anne LAUVERGEON, la Présidente du Fonds de Dotation, lui a exprimé son souhait de créer un événement médiatique qui aurait un écho national et qui régulièrement, en août ou en septembre, prendrait la forme d'un rendez-vous national autour de la mémoire avec des historiens, des scientifiques, des personnalités.

Cet événement, grâce à son rayonnement médiatique, devrait permettre au FDD, d'obtenir un mécénat au profit du développement des actions menées par le Mémorial.

1. Adoption du Procès- Verbal du Conseil d'Administration du 25 mars 2016

La Présidente du Conseil Départemental a noté une erreur dans le PV sur la dénomination du Conseil Départemental : il est noté « conseil général » et non « conseil départemental ».

Procès-verbal adopté à l'unanimité sous réserve de la correction de la faute de dénomination pour le Conseil Départemental.

2. Décision Modification 1 : affectation des résultats 2015

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 9/11/2016**

Rapport 16 /2016 : Décision Modificative n°1-2016 : affectation des résultats

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de valider la Décision Modificative suivante :

Fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES COURANTES	200 000	002	EXCEDENT REPORTE	496408.31
022	DEPENSES IMPREVUES	65 475			
678	CHARGES EXCEPTIONNELLES	200 000.31			
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	30 933			
TOTAL		496 408.31	TOTAL		496 408.31

Investissement

DEPENSES			RECETTES		
001	DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE	39 289.79	1068	AFFECTATION DE RESULTAT	39289.79
2183	ACHAT MATERIEL	15 933	021	VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	30 933
2313	GROSSES REPARATIONS	15 000			
TOTAL		70 222.79	TOTAL		70 222.79

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Le Conseil d'Administration décide de valider la Décision Modificative 1 :

Fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES COURANTES	200 000	002	EXCEDENT REPORTE	496408.31
022	DEPENSES IMPREVUES	65 475			
678	CHARGES EXCEPTIONNELLES	200 000.31			
023	VIREMENT A LA SECTION INVESTISSEMENT	30 933			
TOTAL		496 408.31	TOTAL		496 408.31

Investissement

DEPENSES			RECETTES		
001	DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE	39 289.79	1068	AFFECTATION DE RESULTAT	39289.79
2183	ACHAT MATERIEL	15 933	021	VIREMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT	30 933
2313	GROSSES REPARATIONS	15 000			
TOTAL		70 222.79	TOTAL		70 222.79

3. Décision Modificative 2 : budget 2016, section de fonctionnement

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 9/11/2016**

Rapport 17 /2016 : Décision Modificative n°2-2016 : budget 2016 section de fonctionnement

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de valider la Décision Modificative (en section de fonctionnement) suivante :

- 176 000 € du Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante à destination du Chapitre 70 – produit services, domaines, ventes diverses (compte 707) en vue de modifier l'imputation budgétaire.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- de valider la Décision Modificative 2 :

- 176 000 € du Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante à destination du Chapitre 70 – produit services, domaines, ventes diverses (compte 707) en vue de modifier l'imputation budgétaire.

La Présidente tient à remercier M. Ariel SALA, payeur de Rivesaltes, présent à ce CA, pour son soutien et ses conseils.

4. Débat d'Orientations Budgétaires

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 9/11/2016**

Rapport 18 /2016 : Débat d'Orientations Budgétaires

L'élaboration proprement dite d'un budget primitif doit être précédée d'une phase préalable constituée par le Débat d'Orientations Budgétaires (D.O.B)

Le D.O.B ne constitue pas un acte budgétaire au sens d'une autorisation d'engager des dépenses ou de percevoir des recettes.

Le D.O.B doit aboutir à la définition des priorités et a pour objectif de fournir les indications générales selon lesquelles sera préparé le budget primitif.

Le Conseil d'Administration a débattu des orientations budgétaires.

Débat d'orientations budgétaires

L'élaboration proprement dite d'un budget primitif doit être obligatoirement précédée d'un débat d'orientation budgétaire (DOB).

Le débat résulte notamment de l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, issu de la loi n°92-125 du 6 février 1992.

L'utilité du DOB réside dans la détermination des grands équilibres budgétaires et des choix majeurs qui y sont liés.

Le DOB doit aboutir à la définition des priorités en matière d'enveloppes et de limites dans lesquelles le budget lui-même sera établi. Il doit donner lieu à délibération sans toutefois avoir de caractère décisionnel et fournir les indications selon lesquelles sera préparé le budget primitif.

Le Contexte économique et financier

Ce DOB est l'occasion de vérifier, après la première année de fonctionnement du Mémorial, la pertinence des choix de fonctionnement et de gestion décidés à l'ouverture du MCR.

Il convient de comparer la prévision aux réalités et d'en tirer les conséquences afin de préparer le budget primitif 2017.

Dans cet état d'esprit, nous souhaitons attirer l'attention des membres du Conseil d'Administration sur différents points :

Les dépenses de l'EPCC

1. L'exploitation courante

La prise en main d'un nouveau bâtiment rend parfois difficile l'estimation précise de certains postes dans les premières années.

Les fluides.

Electricité - La consommation électrique est élevée en 2016. Les échanges avec les architectes, la direction des bâtiments de la Région et la société réalisant la maintenance du bâtiment pour le

compte de l'EPCC, nous permettent d'espérer réaliser de réelles économies sur la consommation électrique à l'avenir. Des recours auprès des entreprises dans le cadre de l'année de parfait achèvement sont en cours afin de solutionner les dysfonctionnements des équipements qui gèrent notamment la température du bâtiment. Par ailleurs, nous analysons la consommation, pour procéder aux réglages et à une utilisation plus rationnelle du matériel.

Eau - La consommation d'eau est encore inconnue, en raison de retard pris dans les travaux d'installation.

Les services de maintenance

Il faut envisager de souscrire un contrat supplémentaire spécifique à la maintenance du matériel audiovisuel de l'exposition permanente. En effet, l'exposition permanente dépend des nombreux dispositifs audiovisuels plus ou moins interactifs, cela constitue une partie de l'intérêt de l'exposition, de son attractivité auprès du public mais les éventuelles pannes ou dysfonctionnements de ces systèmes peuvent rapidement empêcher l'accès du public dans des conditions acceptables. Nous avons donc besoin d'être très réactifs pour régler les problèmes techniques et ne disposons pas de personnels techniques en nombre et en compétence suffisants.

Enfin, dans le cadre de la convention de mise à disposition du site à l'EPCC, l'entretien des espaces extérieurs doit faire l'objet d'un marché à partir de 2017 qui devra prendre en compte les contraintes environnementales et sécuritaires puisque le risque d'incendie est important sur le site. Nous n'avons pas encore d'estimation précise du coût d'une telle prestation.

Concernant les charges de personnels

L'équipe du Mémorial est actuellement composée de 14,8 ETP, renforcée de 8 missions de service civique et à partir de novembre 2016 d'un chercheur pour 3 ans en contrat CIFRE. (cf. organigramme)

Les charges de personnels seront contenues en 2016 conformément au budget primitif. L'équipe restreinte en nombre par rapport à des établissements de taille comparable, grâce à une certaine polyvalence, permet d'accueillir les publics en prenant en charge les visites, la médiation, le service éducatif, la librairie et le café et cela 7 jours sur 7, de mai à Octobre et 6 jours sur 7, de novembre à avril.

L'équipe pour l'administration, les archives, le bâtiment, la sécurité est stabilisée.

L'EPCC par ailleurs, bénéficie du soutien précieux des services de la Région (Direction des bâtiments, Commande Publique, Direction de la Culture et du Patrimoine, Communication), des services du Département (Gestion paies, Comptabilité, Téléphonie, Informatique, Communication, Tourisme, Transport) et ceux tout aussi précieux du Payeur de Rivesaltes qui en plus de sa mission principale, conseille l'administration du Mémorial.

En revanche, sans personnel dédié, la communication reste un point faible du fonctionnement du Mémorial.

Il devient urgent de recruter un personnel qualifié, chargé de la communication.

Les recettes de l'EPCC

Les contributions

La Région et le Département ont augmenté de façon très significative leurs contributions en 2016, et pour stabiliser le budget de l'EPCC, il serait important que l'Etat devienne membre de l'EPCC, afin de pérenniser l'aide de 150 000 € apportée par la DILCRA par convention en 2016 et 2017. Concernant le fonctionnement, l'engagement fort des collectivités peut être complété par des subventions mobilisables sur des actions par la DMPA, DRAC, financements européens.

Les recettes propres

Il convient de constater que le MCR a atteint les objectifs fixés dans le cadre du vote du BP en 2016 :

Billetterie :

35 000 visiteurs prévus / entre le 21/10/2015 et le 20/10/2016 le mémorial aura accueilli 43 000 visiteurs, dont 32000 visiteurs individuels – 4000 visiteurs en groupes adultes et 7000 visiteurs en groupes scolaires.

186 000 € Recette billetterie prévue / 200 000 € recette billetterie réalisée

La politique tarifaire appliquée pour la billetterie est de 8 € pour le plein tarif, de 5 € pour le tarif réduit et de la gratuité pour les moins de 18 ans en visite individuelle.

Les classes et groupes sont accueillis en visite accompagnée au tarif selon le nombre et la catégorie de 75 € /150 € et 250 €

Librairie :

37000 € de chiffre d'affaire inscrit au BP / le chiffre d'affaire réalisé sera de l'ordre de 65 000 €

12 000 € de marge au BP/ en réalité la marge prévue sera de 16 000 €

Café :

25 000 € de chiffre d'affaire inscrit au BP / le chiffre d'affaire réalisé sera de l'ordre de 20 000 €

10 000 € Marge au BP / en réalité la marge prévue sera de 12 000 €

En 2017, il faudra augmenter la fréquentation en accueillant en plus grand nombre les groupes adultes et les groupes scolaires. Pour cela, il faut que l'équipe du Mémorial développe les démarches concertées avec les différents acteurs touristiques du territoire (en cours) et qu'elle poursuive ses démarches au niveau de la région et des départements pour établir des conventions avec les établissements scolaires, les associations, et les autres partenaires (en cours). Cet effort doit être accompagné d'une véritable stratégie de communication et de support de communications adaptés.

La recherche de financements privés.

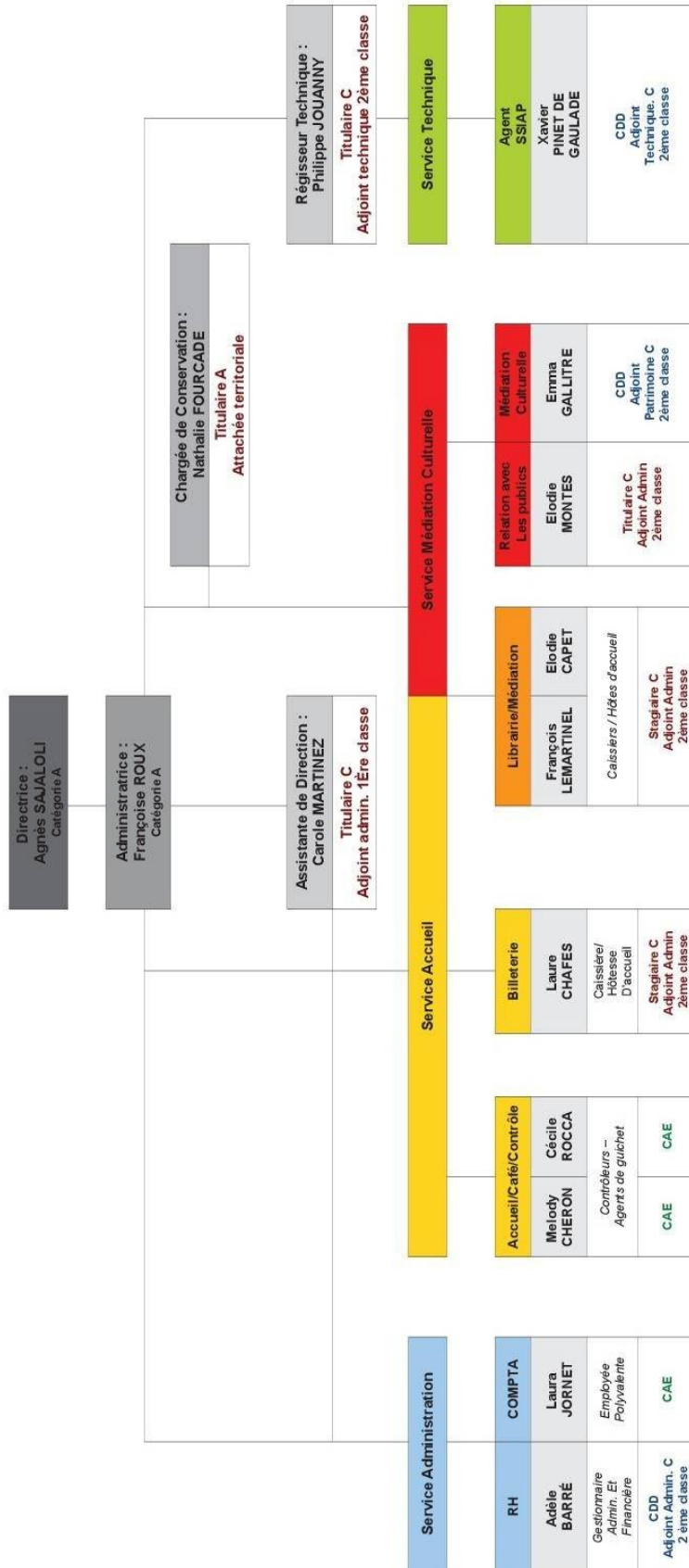
Le Fonds de dotation créé par la Région doit être un outil supplémentaire pour permettre la levée de fonds auprès d'entreprises privées. Certaines entreprises ont déjà répondu favorablement sur le principe et la contractualisation dans l'année 2017 devrait apporter des ressources en numéraire ou en industrie pour le développement de projets au sein du Mémorial. Le Fonds de dotation a prévu d'organiser une soirée avant la fin 2016 pour présenter le projet du Mémorial aux chefs d'entreprises et les possibilités de contreparties qui leur sont proposées en fonction de leur soutien.

C'est donc avec le même souci de la prudence et de pragmatisme mais sans renoncement à l'ambition du projet, que nous proposons de construire le budget primitif 2017 en respectant globalement les mêmes équilibres qu'en 2016. Les exercices 2014 et 2015 ayant dégagé un résultat excédentaire, Mémorial peut faire face à certaines dépenses exceptionnelles (fluides, entretien, maintenance) encore difficiles à estimer précisément. Il convient également d'inscrire dans ce budget la constitution d'un fonds de roulement.

Au chapitre du personnel, nous proposons de permettre le recrutement, d'abord en CDD, d'un chargé de communication qui permettra la mise en œuvre d'une communication cohérente et concertée avec les directions de la communication des deux collectivités fondatrices.

Enfin la première année de fonctionnement a mis en évidence, certains besoins récurrents en matériel pour l'accueil des groupes scolaires et pour la programmation culturelle, qui pourraient faire l'objet d'investissement ce qui permettrait de réduire nos besoins en location.

EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes



La Présidente relève la rigueur avec laquelle la gestion de l'EPCC est assurée, surtout si l'on considère le peu de marge de manœuvre au niveau financier.

Il s'agit là, pour la Présidente d'une gestion intelligente, sérieuse et de qualité.

Rémi LACAPERE s'interroge sur la tarification des scolaires - 75€ par classe et d'un autre côté gratuit pour les – 18 ans – et sur le budget conséquent que des établissements scolaires doivent mobiliser si ils veulent que le maximum de classe puissent visiter le mémorial.

La Directrice précise que la tarification de 75€ comprend la visite mais aussi un travail de médiation et de préparation avec les enseignants en amont et la présence d'un médiateur culturel le jour de la visite.

Jean Claude GAYSSOT demande comment sont organisés les contacts avec établissements scolaires : sont –ils demandeurs ? Allons-nous à leur rencontre ?

Et c'est en fait les 2 cas qui se présentent au Mémorial puisque nous sommes sollicités par les établissements directement mais une présentation dans les établissements est organisée.

Pour Jean Claude GAYSSOT une réflexion est à mener en direction des établissements de la grande Région ; ce travail pourra être appuyé par l'Eurorégion sans doute dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la Retirada.

En terme d'expérience pédagogique, Serge KLARSFELD précise qu'une expérience intéressante a été menée au Camp des Milles tout en précisant que c'est un travail qui se fait progressivement au fil des années.

Selon Sébastien PLA, le Mémorial va rapidement avoir besoin d'un plan marketing et que pour cela les CRT sont à notre disposition.

Patrick CASES estime pour sa part que le Mémorial doit s'ancrer dans l'esprit des populations locales et doit être un outil pédagogique tourné localement vers les jeunes en difficulté ou des cités défavorisées.

Guy ESCLOPE s'interroge sur un éventuel travail en collaboration avec le MUME auquel la Directrice indique que, bien avant l'ouverture du Mémorial un travail collaboratif existait entre MUME, le château royal de Collioure, le château de Valmy et la maternité suisse d'elne.

Ce travail se poursuit avec pour objectif la signature d'une convention de partenariat.

Mais un équilibre doit être trouvé entre le travail de création de réseau/de partenariat et le fonctionnement d'un site qui vient d'ouvrir ses portes.

5. Programmation 2016/2017

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 9/11/2016**

Rapport 19 /2016 : Programmation culturelle, scientifique et artistique 2016-2017

La programmation culturelle, scientifique et artistique pour la saison 2016-2017 proposée par la Directrice, telle que présentée en annexe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- D'approuver la programmation culturelle, scientifique et artistique pour la saison 2016-2017 présentée en annexe à la présente délibération
- D'inscrire les dépenses afférentes au budget de la structure

Annexe à la délibération 19-2016

**MEMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES
PROGRAMMATION 2016 / 2017**

La programmation de cette saison, s'inscrit dans la thématique intitulée Mémoire et engagement. Elle relie l'histoire du camp de Rivesaltes et des « indésirables » qui y ont vécu, à ceux et celles qui se sont battus pour les aider et, quelquefois, les sauver de la mort. L'ensemble des rendez-vous scientifiques, artistiques et culturels qui vous sont proposés, vise à créer des passerelles entre le passé et le présent et à partager ensemble des espaces de sens et d'émotion.

JEUDI 29 SEPTEMBRE 18H 30 / 5^{ème} NUIT DU MEMORIAL AVEC CALI

Auteur compositeur interprète né en 1968 originaire de Vernet-les-Bains, CALI s'est imposé comme l'une des figures importantes de la scène musicale qui chante comme il vit, avec sincérité et engagement. Premier invité des Nuits du Mémorial de la saison, il évoquera son parcours personnel et artistique, son lien à l'exil républicain et le sens de son engagement aujourd'hui, et répondra aux questions du public.

Tarif programmation

En partenariat avec France Bleu Roussillon

DU MARDI 11 AU VENDREDI 14 OCTOBRE / SALONS DE LECTURE

Faire entendre la parole de ceux qui sont passés par le camp de Rivesaltes, est une mission du Mémorial. Dans les murs et hors les murs, les trois salons de lecture vous invitent à découvrir des extraits de témoignages d'anciens internés ou de Friedel Bohny Reiter, infirmière du Secours Suisse aux enfants : Le Journal de Friedel, Récits d'exil I et Récits de Rivesaltes I

Interprétés par Agnès Sajaloli, Bastien Charlery (accordéon) et/ou Marie Grollier (violoncelle).
Gratuit

Mardi 11 à 16h 30 : Le Journal de Friedel - Thermes romains d'Amélie les Bains

Mercredi 12 à 19h : Récits d'exils/ salle de la Retirada - Maison du Patrimoine de Saint Laurent de Cerdans

Jeudi 13 à 14h : Le Journal de Friedel - CFA de Rivesaltes

Jeudi 13 à 18h 30 : Récits de Rivesaltes - au Mémorial

Vendredi 14 à 14h : Le Journal de Friedel - Collège Jules Verne du Soler

Vendredi 14 à 18h : Le journal de Friedel - Bibliothèque de Cabestany

DU LUNDI 17 AU SAMEDI 22 OCTOBRE / RESIDENCE d'ARTISTE - PHOTOGRAPHIE

MATHIEU PERNOT - R#1

Dans le cadre de l'exposition Les migrants présentée dans l'espace temporaire jusqu'au 5 mars 2017, le photographe Mathieu PERNOT poursuivra son travail avec des réfugiés séjournant dans le département.

Cette résidence #1 sera suivie d'une deuxième session # 2 du 30 janvier au 3 février 2017, donnant lieu à différentes rencontres avec les publics et produira une exposition dans la Galerie, Migrants II. Gratuit

JEUDI 27 OCTOBRE 18H 30 / L'INVITE DE LA LIBRAIRIE

PAUL PRESTON

Dans le cadre de sa programmation scientifique, le Mémorial accueille Paul PRESTON, historien britannique, docteur en histoire de l'Université d'Oxford, spécialiste de l'histoire de l'Espagne contemporaine et en particulier de la période de la guerre d'Espagne. La parution de son dernier ouvrage, Une guerre d'extermination-Espagne 1936-1945 (Editions Belin), sera l'occasion d'une rencontre avec les publics, animée par Denis PESCHANSKI, président du Conseil Scientifique du Mémorial et Directeur de la collection « Contemporaines » aux Éditions Belin.

Séance de dédicace.

En partenariat avec la librairie TORCATIS

Gratuit

LUNDI 14 NOVEMBRE / RENCONTRES JEUNES ET CITOYENS #1

Comment l'histoire du camp de Rivesaltes nous interroge-t-elle aujourd'hui en tant que citoyen?
Dans le cadre de sa mission d'éducation à la citoyenneté, le Mémorial engage cette saison un

vaste chantier associant la jeunesse. Ce chantier, intitulé Jeunes et citoyens, constitue le socle d'un projet construit et élargi dans les prochaines années à d'autres acteurs, afin que le Mémorial soit un outil fort au service du département des Pyrénées Orientales et de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée pour participer à l'éducation citoyenne et civique de la jeunesse de ce territoire. Ce projet réunira tout au long de la saison des jeunes d'horizons divers qui participeront à des forums de discussion et à de tables rondes, et réaliseront des projets personnels et collectifs sur la citoyenneté. Les travaux, propositions et projets des jeunes donneront lieu à trois temps forts :

14 novembre : #1 Comment l'histoire du camp de Rivesaltes nous interroge-t-elle, aujourd'hui en tant que citoyen?

22 mars :#2 La politique, ça peut changer le monde?

8 juin : #3 Etre jeune et engagé, c'est difficile?

Gratuit

JEUDI 17 NOVEMBRE 18H 30 / 6^{ème} NUIT DU MEMORIAL

RUDY RICCIOTTI

Né en 1952 dans la banlieue d'Alger d'un père maçon italien qui l'a emmené sur ses chantiers, Rudy RICCIOTTI est l'un des plus brillants architectes de sa génération. Grand prix national d'architecture, passionné par le béton, homme de conviction, revendiquant le fait que « l'architecture est un sport de combat », il a réalisé de nombreux bâtiments en France et à l'international, parmi lesquels le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUSEM) de Marseille et le Mémorial du Camp de Rivesaltes. Deuxième invité des Nuits du Mémorial de la saison, il évoquera son parcours, exposera la manière dont son Mémorial traite de l'histoire du camp de Rivesaltes et répondra aux questions du public.

En partenariat avec France Bleu Roussillon

21h00 / PROJECTION

Laetitia MASSON

L'ORCHIDOCLASTE / CINEMA

Réalisation : Laetitia Masson

Production : Nicolas Daguët / Killers film

Musique : Jean-Louis Murat

En présence de la réalisatrice

Film réalisé dans le cadre de l'exposition "Ricciotti architecte", est un portrait subjectif et romanesque, esthétique, politique, et poétique, quasi fictionnel.

"Non pas un film sur Ricciotti mais un film de Laetitia Masson sur Ricciotti. [...] Filmer un architecte comme on filme un personnage de fiction, et filmer l'architecture comme un enjeu majeur du monde et du mode de vie contemporain. Ne pas le figer dans un cadre, ne pas le mettre en scène, mais au contraire réussir à saisir sa puissance créatrice et combattante. [...] Le cinéma sert aussi à cela, à dévoiler des dispositifs à l'œuvre dans la société, et l'architecture de Ricciotti est de cet ordre-là."

Tarif 5€ / gratuit pour les -18 ans

LUNDI 21 AU SAMEDI 26 NOVEMBRE / RESIDENCE D'ARTISTE

François GODARD - R#1

ENFANTS DE MEMOIRE / CONTE

Le Mémorial accueille en résidence le conteur François GODARD qui rencontrera les enfants de ceux qui ont vécu à Rivesaltes pour recueillir leurs témoignages et la manière dont l'histoire de leur famille leur a (ou non) été transmise. Cette résidence se déroulera en trois temps de novembre à mars, Elle se clôturera par présentation des textes recueillis en public.

Gratuit

LUNDI 5 AU MERCREDI 7 DECEMBRE / SPECTACLE

J'AI ETE UN ENFANT / THEATRE

Mise en scène : Agnès Sajaloli

Avec : Félix Verhaverbeke

Le Mémorial présente in situ et Hors les Murs un spectacle d'intervention adapté de O vous frères humains et du Livre de ma mère d'Albert COHEN, qui présente un récit autobiographique de racisme ordinaire : celle d'un enfant qui se fait traiter de sale juif le jour de ses dix ans. Le spectacle est systématiquement suivi d'un débat avec le public.

Tarif 5€ / gratuit pour les -18 ans

Lundi 5 à 14h au lycée agricole Théza et CFA

Mardi 6 à 14h au collège du Soler

Mardi 6 à 20h au Mémorial (séance tout public)

Mercredi 7 à 20h au Mémorial (séance tout public)

SAMEDI 10 DECEMBRE / SOIREE / DROITS DE L'HOMME ET MIGRATIONS

16H 30 : Conférence / débat sur le thème Déclaration des droits de l'Homme et migrations.

Avec : Gilles Manceron, historien spécialiste du colonialisme français, Catherine de Wenden, directrice de recherches au CNRS, docteur en science politique, spécialiste des migrations internationales.

19H : Salon de lecture - Récits d'exils

par Agnès Sajaloli et Marie Grolier, violoncelliste.

En partenariat avec la Ligue des droits de l'Homme

Gratuit

MERCREDI 14 DECEMBRE 18H 30 / L'INVITE DE LA LIBRAIRIE - CLAIRE ZALC

Dans le cadre de sa programmation littéraire et scientifique, le Mémorial accueille Claire ZALC, directrice de recherches à l'Institut d'Histoire Moderne et Contemporaine au CNRS. La parution récente de son dernier ouvrage Les dénaturés, les retraits de nationalité sous Vichy paru le 22 septembre (Editions du Seuil) sera l'occasion d'une rencontre avec les publics, suivie d'une séance de dédicace.

Gratuit

En partenariat avec le Centre Méditerranéen de Littérature

LUNDI 9 AU SAMEDI 14 JANVIER / RESIDENCE D'ARTISTE

François GODARD - R#2

ENFANTS DE MEMOIRE / CONTE

Deuxième temps de résidence du conteur François GODARD réunira des amateurs désireux de suivre un travail d'interprétation théâtrale et musicale à partir des témoignages récoltés au mois d'octobre.

Gratuit

SAMEDI 14 JANVIER A 18H 30/ COMMEMORATION DE L'OUVERTURE DU CAMP DE RIVESALTES

A l'occasion de la commémoration de l'ouverture du camp de Rivesaltes, Le Mémorial présente le documentaire Syrie, témoins à charge, réalisé par les journalistes réalisateurs Philippe JOULIE et Garance LE CAISNE sur les citoyens ordinaires qui chaque jour, procèdent à la plus importante collecte de preuves jamais observée lors d'un conflit en cours pour qu'un jour, les responsables rendent des comptes devant les tribunaux des crimes qu'ils ont commis. A l'issue de la projection, ils échangeront avec le public.

Gratuit

VENDREDI 27 JANVIER A 18H 30 / SOIREE TMOIN

ANTONIO CORDOBA

Dans le cadre de sa programmation scientifique et de la commémoration de la libération des camps, le Mémorial accueille Antonio CORDOBA, né en 1931 d'une famille de de républicains espagnols engagés dans la Résistance, qui a été interné au camp d'Argelès, puis au camp de Rivesaltes d'avril à novembre 1941. Il témoignera de son expérience de l'internement, exposera son parcours de vie et répondra aux questions du public.

Gratuit

LUNDI 30 JANVIER AU VENDREDI 3 FEVRIER / RESIDENCE D'ARTISTE

MATHIEU PERNOT - R#2

Deuxième temps de résidence du photographe Mathieu PERNOT consistera à rencontrer des publics, initier des projets d'action culturelle et à présenter l'exposition Migrants II, qui sera un développement pour le Mémorial de l'installation LES MIGRANTS dans l'Espace d'exposition Temporaire

Gratuit

VENDREDI 3 JANVIER - 18H 30/ VERNISSAGE

MATHIEU PERNOT - Migrants II

La Galerie du Mémorial

Gratuit

MERCREDI 22 AU VENDREDI 24 FEVRIER - 20H/ SPECTACLE

TRISTAN 38 CONTE ET MUSIQUE

Présentation d'un des spectacles du cycle Résistances créé par François GODARD. Ce spectacle, mêlant conte et musique, retrace la fin de l'été 1938 et l'épopée d'un sergent engagé dans les Brigades Internationales lors de la guerre d'Espagne, qui participe à la bataille de l'Ebre, subit la déroute et escorte les exilés de la Retirada jusqu'à la frontière où les attendent l'armée française et les camps des plages.

Auteur et interprète : François Godard

Création musicale et interprétation : Pascale Berthomier / Xavier Vochelle

Tarif 5€ / gratuit pour les -18 ans

LUNDI 6 AU VENDREDI 10 MARS / RESIDENCE D'ARTISTE

François GODARD - R#3

ENFANTS DE MEMOIRE / CONTE

Le troisième temps de résidence du conteur François GODARD poursuivra le travail théâtral et musical entrepris autour des textes recueillis. P

VENDREDI 10 MARS - 20H / RESIDENCE D'ARTISTE

PRESENTATION PUBLIQUE DU TRAVAIL DE RESIDENCE.

Gratuit

LUNDI 20 MARS AU SAMEDI 25 MARS / SEMAINE D'EDUCATION ET D' ACTIONS CONTRE LE RACISME ET L'ANTISEMITISME

MARDI 21 MARS - 18H 30/ VERNISSAGE EXPOSITION

SAUVER LES ENFANTS 1938-1945

Production : OSE

L'Oeuvre de Secours aux enfants a été une association déterminante pour sauver des enfants juifs de la déportation lors de la Seconde guerre mondiale, notamment ceux qui étaient internés au camp de Rivesaltes. Cette exposition, réalisée par l'OSE, présente des portraits d'enfants sauvés dont les différents parcours permettent d'évoquer aussi les lieux et les acteurs de ceux qui se sont engagés pour les soustraire à la mort. Elle sera aussi l'occasion de présenter le rôle que joue encore cette association aujourd'hui en direction des survivants de la Shoah.

Gratuit

MERCREDI 22 MARS/JOURNEE JEUNES ET CITOYENS #2

La politique, ça peut changer le monde?

Deuxième temps fort des Rencontres JEUNES ET CITOYENS, organisé dans le cadre de la mission du Mémorial pour l'éducation à la citoyenneté.

Gratuit

JEUDI 23 ET VENDREDI 24 MARS /JOURNEES D'ETUDES

Consacrées à la question du rapport entre la mémoire et l'engagement, particulièrement pertinente compte tenu de l'histoire même du camp de Rivesaltes, ces journées d'études réuniront les membres du Comité Scientifique du Mémorial et d'autres intervenants qui aborderont sous trois angles complémentaires et quelquefois croisés : la relation entre la mémoire et l'action, intéressante à étudier du point de vue des neurosciences et des sciences humaines et sociales, la mémoire de l'engagement, qui a façonné hier comme aujourd'hui notre mémoire collective, et la mémoire comme engagement, qui renvoie à la place de la mémoire dans le débat politique ou au rôle de ceux et celles qui ont considéré qu'il fallait en faire un combat.

Gratuit

JEUDI 23 MARS - 18H 30/ 7^{ème} NUIT DU MEMORIAL

JEAN CLAUDE GAYSSOT

Né à Béziers en 1944, électricien à la SNCF, membre du Parti Communiste Français, Jean Claude GAYSSOT est une des personnalités éminentes du paysage politique français. Maire de Drancy, député de Seine saint Denis, ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement du gouvernement Jospin, Vice-président du Conseil Régional de Languedoc-Roussillon. Il est l'auteur de la loi du 10 juillet 1990 qui tend à réprimer tout propos raciste, antisémite ou xénophobe. Jean Claude GAYSSOT évoquera son parcours personnel et politique, le combat qu'il a mené pour qu'existe cette loi qui porte son nom, et répondra aux questions du public.
En partenariat avec France Bleu Roussillon
Tarif 5€ / gratuit pour les -18 ans

MERCREDI 19 AU VENDREDI 21 AVRIL / SPECTACLE

MACBETES / MARIONNETTE & OBJET

Mise en scène & scénographie / Claire Dancoisne

Interprétation / Rita Burattini & Maxence Vandeveld

Librement inspiré du Macbeth de SHAKESPEARE, Macbêtes, les nuits tragiques présente l'histoire d'un couple prêt à tout, et surtout aux pires exactions, pour conquérir un pouvoir qu'il voudrait éternel, absolu, sans conteste, et qui règne en tyran sur un peuple d'insectes grouillants qu'il dévore en toute impunité. Une occasion de saisir, le temps d'un spectacle, les mécanismes puissants qui sont à l'œuvre dans la volonté de destruction du genre humain.

Tarif 5€ / gratuit pour les -18 ans

MERCREDI 25 AVRIL - 18H 30 / HOMMAGE A FRANCOISE SELIGMANN

Résistante, femme politique française opposée au colonialisme et engagée contre la torture en Algérie, présidente d'honneur de la Ligue des Droits de l'Homme, militante pour la défense des droits des femmes, sénatrice, Françoise Seligman a créé une fondation qui travaille au rapprochement entre les citoyens et les résidents étrangers de toutes origines rassemblés sur le sol français. Sa fondation a permis au Mémorial de réaliser un outil de médiation en direction des élèves de Primaire et de collège, qui sera présenté aux enseignants du département à 17H 30. A cette occasion, les représentants de la fondation évoqueront son parcours, et échangeront avec le public.

Gratuit

JEUDI 11 ET VENDREDI 12 MAI / RENCONTRES DU DESSIN DE PRESSE

Hier comme aujourd'hui, le regard insolent, drôle et parfois féroce des dessinateurs de presse a toujours été important pour dénoncer les travers de nos démocraties et poser les questions qui dérangent, parfois au péril de leur vie. Alternant des rencontres /débats avec des dessinateurs, des conférences, des séances de dédicace et des ateliers, ces journées seront l'occasion de partager avec tous les publics de multiples espaces autour de la liberté d'expression.

Gratuit

JEUDI 18 MAI - 18H 30 / SOIREE TEMOIN

HENRI GERINGSWALD

Dans le cadre de sa programmation scientifique, le Mémorial accueille Henri GERINSWALD, allemand originaire de Saxe né en 1929, qui après avoir été enrôlé de force dans l'armée allemande à l'âge de vingt ans et fait prisonnier par les troupes françaises, a vécu au camp de Rivesaltes en tant que prisonnier de guerre dans la baraque 59 de l'îlot E durant l'année 1946, et a choisi de prendre la nationalité française à la fin de la guerre. Il témoignera de son histoire, exposera son parcours de vie et répondra aux questions du public. (Sous réserve)

Gratuit

JEUDI 8 JUIN / RENCONTRES JEUNES ET CITOYENS #3

Etre jeune et engagé, c'est difficile?

Troisième temps fort des Rencontres JEUNES ET CITOYENS, organisé dans le cadre de la mission du Mémorial pour l'éducation à la citoyenneté.

Gratuit

JEUDI 15 JUIN / 8^{ème} NUIT DU MEMORIAL

BORIS CYRULNIK

Né en 1937 à Bordeaux de parents immigrés juifs d'Europe qui mourront en déportation, enfant caché pendant la Seconde guerre mondiale, neurologue, psychiatre et psychanalyste, membre du

comité d'honneur de l'Association pour le droit de mourir dans la dignité, Boris CYRULNIK est la figure emblématique du concept de résilience, défini par la capacité que montre l'être humain à surmonter les épreuves qu'il traverse. Boris CYRULNIK évoquera le lien existant entre son histoire personnelle et son engagement intellectuel et professionnel, et répondra aux questions du public.

Tarif 5€ / gratuit pour les -18 ans

En partenariat avec France Bleu Roussillon

MERCREDI 28 JUIN AU MARDI 5 JUILLET / RENCONTRES DES JEUNES EUROPEENS

Le Mémorial présente la troisième édition de ces rencontres, qui réuniront des jeunes venus des quatre coins d'Europe (Allemagne, Italie, Belgique, Espagne, Grèce, France...) pour mener un travail autour de Mémoire et engagement, découvrir les lieux de mémoire de la guerre d'Espagne du territoire, participer à des conférences, des tables rondes et échanger sur la manière dont leurs pays respectifs traitent de cette question. Ils présenteront le travail qu'ils auront réalisé durant cette semaine au public le

LUNDI 3 JUILLET - 18 H 30 / PRESENTATION PUBLIQUE DES 3ème RENCONTRES DES JEUNES EUROPEENS DE RIVESALYES

Entrée gratuite

VENDREDI 21 JUILLET - 5H 15/ LEVER DE SOLEIL

BERNADETTE BIDAUDE

Élisabeth EIDENBENZ, institutrice du Secours Suisse aux enfants, a fait de la maternité d'Elne un lieu où des centaines de femmes républicaines espagnoles, tziganes, polonaises, juives..., ont pu mettre au monde, loin des camps d'internement et de la guerre, plus de 600 enfants. Cette femme reconnue Juste parmi les nations, dont l'action est étroitement liée à celle du camp de Rivesaltes, a inspiré la conteuse Bernadète BIDAUDE qui interprètera De lait et de sang, texte qu'elle a écrit en hommage à cette figure exemplaire de l'engagement.

Suivi d'un petit déjeuner et d'une séance de dédicace de ses ouvrages

Tarif 5€ / gratuit pour les -18 ans

VENDREDI 25 AOUT - 5H 45/ LEVER DE SOLEIL

MARIA CLAVAGUERA PRATX

Le camp de Rivesaltes a vu passer tout au long de son histoire un très grand nombre d'enfants. Ces enfants devenus âgés ont accepté d'être interviewés par des historiens pour transmettre leur histoire et pérenniser ce qu'ils avaient vécu. Ce sont des extraits de leurs précieux témoignages, confiés à la comédienne Marie Clavaguera Pratz, qui feront l'objet de ce salon de lecture, intitulé Enfances de Rivesaltes.

Suivi d'un petit déjeuner

Tarif 5€ / gratuit pour les -18 ans

Un travail important de communication sera également entrepris dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la Retirada avec pour objectif de fédérer un projet autour des camps qui ont existé dans la grande Région.

Hermeline MALHERBE tient à souligner que dans les P.O il n'y a pas eu d'obstruction à l'accueil des migrants et qu'il est facile de faire le lien entre l'histoire du camp et de la situation actuelle. Il semblerait qu'il y ait un projet de musée de la Retirada sur Perpignan mais le Mémorial n'a pas été sollicité que ce soit par la Mairie de Perpignan ou la Communauté d'Agglomération.

Serge Klarsfled indique que dans le cadre de la commémoration du 75° anniversaire de la Déportation, il publiera un ouvrage.

Il rappelle également qu'il existe une fondation qui peut financer des projets en lien avec la mémoire de la Shoah.

- 6. Modification du tableau des emplois

Délibération 20 /2016 : modification du tableau des effectifs

Le Conseil d'Administration se prononce, notamment, sur les créations des emplois permanents.

Il lui appartient donc d'adopter le nouveau tableau des effectifs annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- d'adopter le nouveau tableau des effectifs ainsi proposé qui prendra effet à compter du 10/11/2016
- les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la structure

Annexe à la délibération 20-2016

TABLEAU DES EFFECTIFS

Proposition Cadres ou emplois	Catégorie	Postes ouverts aux agents TITULAIRES			Postes ouverts aux agents NON TITULAIRES		
		ETP	Effectif	Temps de travail si non complet	ETP	Effectif	Temps de travail si non complet
DIRECTEUR	A						
Directeur					1	1	
sous total					1	1	
ATTACHE							
Administratrice	A				1	1	
Attachée Conservation et Valorisation du Patrimoine	A	1	1				
sous total		1	1		1	1	
ADJOINT ADMINISTRATIF							
Assistante de direction	C	1	1				
Gestionnaire Administratif et financier	C	1	1		1	1	
Chargé des publics	C	1	1				
Chargé de documentation - Historien	C	1	1				
Chargé de communication	C				1	1	
Agent d'accueil - responsable billetterie	C	1	1				
Libraire - médiateur culturel	C	2	2				
Agent de contrôle et de guichet	C				2,5	3	
sous total		7	7		4,5	5	
ADJOINT TECHNIQUE							
Régisseur Technique	C	1	1				
SSIAP	C				1,5	2	
sous total		1	1		1,5	2	
ADJOINT DU PATRIMOINE							
Médiation culturelle	C				1	1	
sous total					1	1	
DISPOSITIF CIFRE							
dispositif CIFRE					1	1	
sous total					1	1	
TOTAL		9	9		10	11	

- **7- Tarifs complémentaires pour le café**

Délibération 21 /2016 : tarifs complémentaires pour le café

Dans le cadre du fonctionnement du café du Mémorial, il convient de compléter la liste des produits et des tarifs des articles qui seront vendus dans cet espace.

Les articles et tarifs sont détaillés dans l'annexe jointe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Le Conseil d'Administration décide :

- d'adopter les grilles tarifaires présentées en annexe de la présente délibération.
- D'inscrire les recettes afférentes au budget de la structure

Annexe à la délibération 21/2016

Café

Article	Prix en €
Thé douceur	2.60
chocolat douceur	2.80
Diabolo	2.20
Sirop à l'eau	1.20

8- questions diverses

- Concernant la mission de conseil à l'élaboration du projet artistique, scientifique et culturel du Mémorial du Camp de Rivesaltes, le cahier des charges a été rédigé en accord avec les services de la Région. La publicité en sera faite la semaine prochaine avec une remise des offres pour le 10/12/16.

- Serge Klarsfeld informe le CA que , lors de l'inauguration en octobre 2015, seul était présent l'Ambassadeur d'Allemagne. A sa demande, M.Klarsfeld a fait un recensement des prisonniers de guerre morts à Rivesaltes , il s'avère qu'il sont au nombre de 463.

L'Ambassadeur d'Allemagne projette d'élever un monument en hommage à ces personnes mortes dans le camp de Rivesaltes.

Il est bien entendu qu'une réflexion associant le CA de l'EPCC et les services de l'Ambassade devra être menée avec attention concernant la forme qui sera donnée à ce monument et le lieu où il sera érigé.

- Au regard des statuts, il est nécessaire de convoquer un prochain CA dans les 10 semaines maximum, soit avant le 31/12/2016 ;cela pourrait être fait dans la semaine du 20 décembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente lève la séance à 19h45.

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes

**Conseil d'Administration
Du vendredi 25 mars 2016
Au Mémorial du Camp de Rivesaltes**

Etaient présents :

Pour le Conseil Régional

Mme Carole DELGA
Mme Dominique SALOMON
Mme Eliane JARYCKI
M Patrick CASES

Pour le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales

Mme Hermeline MALHERBE
Mme Ségolène NEUVILLE

Personne qualifiée

Mme Isabel ALTADILL-CHICHET

Représentant du personnel

Mr Philippe JOUANNY

Excusés :

Mme Anne LAUVERGEON
Mme Nathalie GALISSOT
Mme Geneviève ERRAMUZPE
M.Serge KLARSFELD

Etaient invités :

Denis PESCHANSKI
Nicole MAS
Stéphanie GRILLET
Philippe MILLE
Mélodie CHIBATTE
Agnès SAJALOLI
Françoise ROUX
Carole MARTINEZ

La séance est ouverte par Mme Hermeline MALHERBE, vice-présidente de l'EPCC, qui accueille les nouveaux élus de la nouvelle Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées en la personne de

Mme Carole DELGA
Mme Dominique SALOMON
Mme Eliane JARYCKI
M Patrick CASES

1. élection du président /de la présidente de l'EPCC

La Vice-présidente appelle les candidats à la Présidence de l'EPCC à se faire connaître.
Mme Carole DELGA fait acte de candidature.

Il est donc proposé de procéder à l'élection de la présidence de l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes.

La Vice-présidente de l'EPCC soumet au vote la candidature de Carole DELGA qui est élue Présidente de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes à l'unanimité.

Rapport 01/2016 : Election du Président/de la Présidente

La création de l'EPCC a été rendue effective par arrêté préfectoral du 01/02/2014.

Selon les statuts votés par les membres fondateurs de l'EPCC, celui-ci est administré par un Conseil d'Administration au sein duquel doit être élu son Président ou sa Présidente.

Le Président ou la Présidente du Conseil d'Administration est élue par celui-ci en son sein, à la majorité des deux tiers, pour une durée de trois ans renouvelable, qui ne peut excéder le cas échéant, celle de son mandat électif, sauf s'il s'agit d'une personnalité qualifiée. (Article 8 des statuts)

Le Président ou la Présidente du Conseil d'Administration :

- exécute les décisions prises en Conseil d'Administration
- convoque le Conseil d'Administration au moins deux fois par an
- préside les séances du Conseil d'Administration
- sollicite pour avis et recommandations la réunion du Conseil Scientifique
- propose au Conseil d'Administration de délibérer sur la nomination et la cessation de fonctions du directeur de l'Etablissement
- nomme le personnel après avis du directeur
- peut déléguer sa signature du directeur
- le Président peut être assisté d'un vice-président ou d'une vice-présidente élu(e) dans les mêmes conditions.

Il est donc proposé de procéder à l'élection du Président ou de la Présidente de l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

Parmi les candidats à la présidence de l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes :

- MME Carole DELGA

D'élire Mme Carole DELGA en qualité de Présidente de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes.

Suite à son élection, MME DELGA précise que le Mémorial du Camp de Rivesaltes dans l'ensemble des sites et établissements de la nouvelle Région, tient une place à part car il est le seul à faire le lien entre le passé et l'avenir.

En faisant le choix de présider cet PECC, Mme Carole DELGA, présidente de la Nouvelle Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, souhaite témoigner de son grand intérêt pour cet établissement qui a vocation à être reconnu comme un fer de lance de la politique mémorielle de la Région et un vecteur de promotion des valeurs de la république.

2. autorisation donnée à la Présidence de l'EPCC de solliciter l'Etat comme membre de l'EPCC

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 25 mars 2016**

**Rapport 02/2016 : autorisation donnée à la Présidence de l'EPCC de solliciter l'Etat
comme membre de l'EPCC**

L'EPCC, créé le 20 décembre 2013 par la Région Languedoc Roussillon et le Département des Pyrénées Orientales, inauguré par le Premier Ministre le 16 octobre 2015, est un établissement d'envergure nationale et internationale dont l'Etat considère que les actions qu'il mène s'inscrivent pleinement dans la politique éducative en matière d'éducation à la citoyenneté et de prévention du racisme et de l'antisémitisme qu'il a formalisé par une convention de 3 ans à compter du 17 octobre 2015.

Dans ces conditions, il y a lieu de demander l'adhésion de l'Etat à l'EPCC du Mémorial du camp de Rivesaltes et d'autoriser la Présidence de l'EPCC à solliciter officiellement son entrée dans l'établissement.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- D'approuver le principe de l'entrée de l'Etat dans l'EPCC du Mémorial du camp de Rivesaltes
- D'autoriser la Présidence à solliciter officiellement l'entrée de l'Etat comme membre de l'EPCC

3. point de situation et développement du projet de la Directrice

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 25 mars 2016**

Rapport 03 /2016: point de situation et développement du projet de la Directrice

Le point de situation et le développement du projet de la Directrice pour l'année 2016, tel que présenté en annexe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- D'approuver le point de situation et le développement du projet de la Directrice pour l'année 2016, présenté en annexe à la présente délibération

Annexe au rapport 03/2016

Présentation de la Directrice sur la situation et les perspectives du Mémorial du Camp de Rivesaltes

1. 1998 - 2015 LA CONSTRUCTION DU MEMORIAL

Le Mémorial du camp de Rivesaltes est un espace de référence de l'histoire des déplacements contraints de populations et de leur mise sous contrôle, dont l'exposition permanente reconstitue l'histoire du lieu et des populations qui y ont été internées, explique les causes et les mécanismes de leur enfermement, et témoigne de leurs conditions de vie et de leurs destins.

Il a une vocation profondément humaniste en permettant à des communautés qui ignorent leurs histoires respectives de les découvrir en un même lieu. Les enjeux de mémoire, de transmission et d'éducation constituent les fondements du Mémorial.

Ce lieu de dimension **régionale, nationale et internationale** a pour missions :

- **la recherche historique**, la restitution et le partage de cette connaissance avec les publics, sous forme d'expositions temporaires, de publications, de colloques, de conférences, etc.
- un **travail pédagogique et éducatif** afin de diffuser la connaissance et de susciter un questionnement sur les thématiques présentées et la relation entre histoire et mémoire : visites guidées, ateliers, documents pédagogiques, etc.
- une **approche sensible et différente grâce à l'art et à la culture** qui permettent d'interroger l'histoire et la mémoire : expositions, résidences d'artistes, concerts, projections de films, etc.

2. DECEMBRE 2013- JANVIER 2014

LA CREATION D'UN EPCC / LE CHOIX D'UN PROJET

En confiant la direction du Mémorial à Agnès Sajaloli, le Conseil d'Administration a choisi un projet qui privilégie l'approche scientifique, artistique et culturelle. C'est en référence à ce projet que l'ouverture de l'établissement a été travaillé, en lien avec les associations et les différents partenaires.

- Faire du MCR un lieu de référence historique et scientifique qui interroge le monde d'aujourd'hui
- Faire du MCR un lieu vivant qui revisite les questions mémorielles, élargit et fidélise les publics par l'art et la culture
- Faire du MCR un lieu qui place la jeunesse au cœur de son projet et fasse de l'éducation à la citoyenneté une priorité en créant du lien entre les générations et les communautés
- Faire du MCR un outil incontournable de la Région qui rayonne sur les territoires de proximité comme à l'international

3. JUILLET 2014- OCTOBRE 2015/ LA PREFIGURATION

➤ Construction d'une équipe qui prépare l'ouverture du Mémorial

De la région à l'EPCC / mutation de trois agents de la région à l'EPCC

- chef de projet pour prendre le poste de chargée des collections et de la valorisation de patrimoine – catégorie A - titulaire

- documentaliste historien - catégorie C - titulaire
- chargée des publics catégorie C – titulaire

Recrutement des personnels qui compètent l'équipe de préfiguration

- administratrice, chargée de la structuration et du développement du projet – catégorie A - contractuel
- un responsable technique, chargé du bâtiment, du site, de la sécurité –catégorie C – contractuel
- un responsable administratif et financier – comptable et RH– catégorie C – contractuel
- une assistante de direction – chargé du développement touristique- catégorie C – titulaire

➤ Passage de la gestion directe des collectivités à l'EPCC

Développer le cadre administratif de l'EPCC de type EPA , en collaboration avec les services de la Région et du Département pour mettre en place la structure juridique, comptable, ressources humaines de l'EPCC : gestion des paies et de la comptabilité en interface avec le CD 66, rattachement à la paierie de Rivesaltes, convention de mise à disposition d'exploitation du site entre la Région LR et l'EPCC

➤ Appropriation du bâtiment de l'architecte Rudy Ricciotti

- suivi du chantier avec l'AMO et prise en main du bâtiment par l'EPCC

➤ Appropriation des contenus en prenant en compte l'existant

- travail en lien avec le Président du Conseil scientifique et le commissaire de l'exposition aux contenus de l'exposition permanente

➤ Évolution du budget pour passer de la préfiguration à l'ouverture

- augmentation significative des cotisations des collectivités pour le budget primitif 2016
- trouver des financements complémentaires
- convention avec la DILCRA
- convention avec la DMPA

4. L'INAUGURATION

5. L'OUVERTURE AU PUBLIC

➤ OUVERTURE DES PORTES AU PUBLIC LE 21 OCTOBRE 2016

Engagement de la 3ème étape du recrutement

Une équipe d'accueil - 2 agents par poste en CDD à 75% pour assurer l'amplitude d'ouverture – 6 jours sur 7 novembre à mars et 7 jours sur 7 d'avril à octobre – de 10h à 18h

- agent d'accueil – hôtesse de caisse
- agent d'accueil – libraire
- agent d'accueil – café
- agent d'accueil – contrôleur

- agent de sécurité – technique

Obtention de **8 services civiques** sur la médiation des publics, la documentation et le web.

• OCTOBRE 2015/SEPTEMBRE 2016 - EXPERIMENTATION ET EVALUATION

➤ Les publics

- Depuis le 21 octobre 2015, fréquentation de 16 500 visiteurs – scolaires
- Retours très majoritairement positifs sur l'accueil des publics et les modules de visites accompagnées
- Fréquentation par des publics du département mais aussi de la Grande Région (y compris un nombre important de scolaires), beaucoup de touristes et d'espagnols, de témoins directs qui viennent avec leurs familles
- Nécessité d'améliorer la signalétique
- Le bâtiment – des retours positifs unanimes sur l'architecture par les visiteurs –
- L'exposition permanente – les retours sont positifs de la part des visiteurs. Il reste des compléments à apporter aux contenus, la nécessité d'éditer un catalogue d'exposition en plusieurs langues, et de concevoir un système d'audio-guidage.

➤ La programmation scientifique/artistique/culturelle

- Avec le Président du Conseil Scientifique, constitution d'un CS réunissant des membres éminents de la communauté scientifique favorisant les approches interdisciplinaires.
- Retours positifs sur les résidences d'artistes (Anne-Laure Boyer - plasticienne, Bastien Charlery - musicien), et sur les différents événements (*Nuits du Mémorial*, *week-end BD*, *salons de lecture*).

➤ Le projet éducatif

- Forte demande des enseignants, retours positifs sur les visites accompagnées et les projets pédagogiques menés par l'équipe du Mémorial et le service éducatif. Participation importante des enseignants et des élèves à la programmation du Mémorial.
- En direction de la Jeunesse - Les *Rencontres des Jeunes Européens* initiées en juillet 2015 seront reconduites et élargies en juillet 2016 avec la participation de jeunes allemands, espagnols, italiens, belges et grecs. Mise en place du réseau des jeunes ambassadeurs de la Mémoire et organisation d'un « forum des jeunes »
- Création d'outils pédagogiques pour accompagner les enseignants et leurs élèves dans leurs projets sur la mémoire et les valeurs citoyennes

6. 2016 – 2017 – UN CONTRAT D'OBJECTIF ET DE MOYENS DU MEMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES :

Le Mémorial du Camp de Rivesaltes doit aujourd'hui engager **une nouvelle étape de son développement** :

En co-construction avec les tutelles :

- la Région Languedoc Roussillon Midi Pyrenées
- le Conseil Départemental des Pyrénées Orientales
- l'Etat

Après l'inauguration et la phase d'expérimentation et d'évaluation, nécessité de poser les principes de ce qui sera le socle du projet de l'établissement et des étapes de son développement.

Les besoins qui apparaissent aujourd'hui clairement et d'autres à identifier, seront traités dans le cadre d'une stratégie de développement pour les années à venir.

➤ **Définir une stratégie de communication**

Travailler au bon positionnement du Mémorial, à sa visibilité, à sa reconnaissance comme un phare de la politique mémorielle, d'éducation aux valeurs citoyenne, et du tourisme de la Nouvelle Région.

L'inscrire dans les réseaux nationaux et internationaux des lieux de mémoire et en faire un lieu de référence de la Nouvelle Région.

➤ **Définir un projet scientifique fort et hiérarchisé**

➤ **Développer le nombre des visiteurs et répondre aux demandes des publics.**

➤ **Développer le projet artistique et culturel**

➤ **Développer le projet éducatif et être un lieu référent sur l'éducation aux valeurs citoyennes**

Le Mémorial pourrait faire appel à une assistance à maîtrise d'ouvrage qui accompagnerait la rédaction d'un projet d'établissement qui fixerait les objectifs et les moyens sur lequel le Conseil d'Administration de l'EPCC pourrait délibérer au cours du premier semestre 2017.

4. Vote de la liste des membres du Conseil Scientifique

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 25 mars 2016**

Rapport 04 /2016: vote de la liste des membres du Conseil Scientifique

A l'occasion de l'ouverture du Mémorial du Camp de Rivesaltes, l'EPCC doit se doter d'un Conseil Scientifique qui assiste le Directeur et le Conseil d'Administration à travers la formulation d'avis et de recommandations.

Le Président du Conseil Scientifique, en plein accord avec la Directrice de l'EPCC, soumet pour validation la liste des membres du Conseil Scientifique présentée en annexe.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- d'approuver la liste des membres présentée en annexe.
- De désigner en qualité de membres du Conseil Scientifique :

Annexe au rapport 04/2016

COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE DU MEMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES

La composition du nouveau Conseil scientifique du Mémorial du Camp de Rivesaltes repose sur un certain nombre d'objectifs :

- Dans le respect de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, s'assurer de la présence de 40% de femmes au sein du Conseil Scientifique.
- Elargir le champ de la recherche historique, socle de l'activité scientifique de la structure, à d'autres sciences humaines, voire à des sciences dites « dures », conformément au projet de l'EPCC : c'est le cas pour Michel Agier (ethnologue et anthropologue), Henri Boyer (sociolinguiste), Alain Chatriot (Sciences Politiques), Marc Crepon (philosophe), Francis Eustache (neuroscientifique), Anne Muxel (sociologue), Jacques Walter (médiatisation des conflits et médiation mémorielle), Brigitte Sion (pratiques mémorielles et mémoire publique)
- S'adjoindre les compétences d'historiens spécialistes des populations passées par le camp : c'est le cas pour Geneviève Dreyfus Armand, et Alicia Alted, Fatima Besnaci Lancou et Abderahmen Moumen, Anne Grynberg et Brigitte Sion
- Intégrer dans ce nouveau conseil des scientifiques qui travaillent dans des institutions liées au projet de l'EPCC: Johana Barasz (DILCRA), Jacqueline Eidelman (Direction des publics au Ministère de la Culture et de la Communication), Brigitte Sion (Fondation Rotschild Europe), Rachid Bennegadi (Association Française de Psychiatrie Sociale)
- Intégrer dans ce nouveau conseil des scientifiques qui travaillent à la fois dans les universités du territoire départemental et régional (c'est le cas pour Nicolas Marty, de l'UPVD de Perpignan, de Jean François Berdah, de l'université de Toulouse-Mirail, d'Henri Boyer, de l'université Montpellier III), et à l'international (c'est le cas d'Alicia Alted, du CEME de Madrid, et de Peggy Frankston, de l'USHMM de Washington).

Michel AGIER

Ethnologue et anthropologue, directeur de recherches à l'Institut de Recherche pour le Développement et directeur d'études à l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Travaille depuis des années sur les relations entre la mondialisation humaine, les conditions et lieux de l'exil, et la formation de nouveaux contextes urbains. Dirige depuis 2013 le projet *Paysage global des camps* à l'ANR : anthropologie des déplacements, espaces de regroupement des personnes déplacées, réfugiées et exilées, camps de réfugiés et de déplacés, zones de transit. Travaille aussi sur la manière dont se créent les figures de l'étranger, et dont doivent être repensées les conditions d'une vie en exil, du point de vue des lieux et des cultures recomposées. A travaillé aussi sur la question des témoignages.

Alicia ALTED

Professeur au Département d'Histoire Contemporaine et directrice du Centre d'Etudes des Migrations et des Exils à l'Université nationale d'enseignement à distance de Madrid. Ses recherches portent sur l'histoire politique et culturelle espagnole dans le XXe siècle, et l'analyse théorique et méthodologique de l'histoire du présent et de l'utilisation des témoignages oraux, de la photographie et du cinéma en tant que sources historiques.

A notamment publié une thèse de doctorat sur la politique éducative et culturelle du nouvel Etat pendant la guerre civile espagnole

Johanna BARASZ

Historienne diplômée de l'IEP de Paris qui a notamment travaillé sur les vichysto-résistants entre 1940 et 1944, chargée de cours à l'IEP de Paris, puis membre du cabinet de Vicent Peillon, ministre de l'Education nationale, est aujourd'hui déléguée adjointe, Conseillère Education et Transmission à la Direction Interministérielle de Lutte Contre le Racisme et l'Antisémitisme (DILCRA).

Rachid BENNEGADI

Psychiatre et anthropologue, président de l'Association Française de Psychiatrie Sociale, secrétaire général de la section de psychiatrie transculturelle de l'Association Mondiale de Psychiatrie, a notamment travaillé sur les politiques de l'altérité dans la rencontre clinique et sur les questions liées aux souffrances familiales et à la résilience.

Jean François BERDAH

Maître de conférences en Histoire contemporaine à l'université de Toulouse - Mirail, spécialiste de l'Espagne contemporaine et des relations internationales politiques européennes, membre de l'Institut Jean Monnet, a notamment écrit sur l'histoire moderne espagnole, notamment sur la politique étrangère espagnole pendant la Seconde République et sur la guerre civile, en ce qui concerne les grandes puissances et l'exil républicain espagnol en France, ainsi que sur les notions de frontières (migrations, passages, imaginaires).

Fatima BESNACI LANCOU

Historienne et fille de harki ayant vécu dans le camp de Rivesaltes, éditrice, essayiste, fondatrice de l'association Harkis et droits de l'Homme, a publié de nombreux livres sur l'histoire des harkis et a mené depuis plusieurs années des collectes de témoignages, et travaille au rapprochement entre algériens, immigrés et harkis.

Henri BOYER

Professeur des universités en sciences du langage à l'université Montpellier III, licencié en espagnol, en linguistique et en lettres modernes, docteur ès lettres, sociolinguiste, a notamment travaillé sur le rapport entre les langues et le post-colonialisme, sur les politiques linguistiques, et sur les représentations du langage.

Alain CHATRIOT

Agrégé d'histoire, diplômé de l'IEP Paris, professeur des universités à Sciences PO, et docteur de l'EHESS, travaille sur l'histoire de l'Etat, des institutions et des politiques publiques en France, et sur la question de la représentation institutionnelle de la société civile.

Marc CREPON

Philosophe, directeur de recherche au CNRS et directeur du département de philosophie à l'ENS, qui travaille sur différents champs de recherche : comment penser en compagnie des guerres et des massacres, comment les questions mémorielles et le rapport à l'histoire collective peut être repensé aujourd'hui pour créer un espace commun et pas un espace public, question de la culture qui n'éradique pas la violence, etc ... Met également sur pied à l'ENS une formation sur la manière dont l'histoire de la philosophie peut s'articuler sur un engagement de la réflexion dans les grands problèmes contemporains pour les étudiants.

Geneviève DREYFUS ARMAND

Docteur en Histoire, conservateur général honoraire des bibliothèques, ancienne directrice de la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine (BDIC) et du Musée d'Histoire Contemporaine, et présidente du Centre d'études et de recherches sur les migrations ibériques (CERMI), est spécialiste de l'exil des républicains espagnols en France et directrice de publication de la revue Exils et migrations ibériques au XXème siècle.

Jacqueline EIDELMANN

Sociologue en Museum Studies, diplômée en sciences de l'Education, chercheur au CNRS puis chef de département de la politique des publics à la Direction Générale des Patrimoines du Ministère de la Culture et de la Communication, a travaillé sur la médiation culturelle et sur l'évolution des formations et des métiers de la médiation, notamment sur la sociologie de la démocratisation au musée, sur le rôle de la culture scientifique et technique dans la co-construction des savoirs, sur les études de publics et sur les nouvelles formes de médiations muséales.

Francis EUSTACHE

Neuropsychologue, directeur d'étude à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, professeur à l'université de Caen-Basse Normandie, directeur de l'unique unité de recherche française totalement dédiée à l'étude de la mémoire humaine, et spécialiste en neuropsychologie, il travaille sur les relations entre le cerveau et le comportement, notamment la mémoire et les maladies de la mémoire, et dirige des recherches sur les troubles de la mémoire et le diagnostic précoce des maladies neurodégénératives. Ses travaux, associant neuro-psychologie et neuro-imagerie cérébrale, ont apporté des innovations majeures dans les domaines de la neuropsychologie et des neurosciences cognitives de la mémoire humaine et ont permis d'améliorer le diagnostic précoce des maladies neurodégénératives, grâce à l'élaboration et à la validation de procédures automatisées de traitement d'images.

Peggy FRANKSTON

Correspondante pour la France du US Holocaust Memorial Museum de Washington, qui travaille depuis de nombreuses années sur le partenariat scientifique entre les deux institutions

Anne GRYNBERG

Professeur des Universités à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales, directrice de recherche à l'université de Paris I Sorbonne où elle est co-responsable du séminaire sur l'histoire de la Shoah, chercheuse associée à l'Institut d'Histoire du Temps Présent (CNRS), directrice scientifique du Comité d'histoire auprès de la Commission d'Indemnisation des Victimes des Spoliations intervenues du fait des législations antisémites en vigueur sous l'Occupation (CIVS), qui a soutenu sa thèse sur les camps d'internement dans le sud de la France.

Nicolas MARTY

Agrégé d'histoire, professeur des universités et doyen de l'UFR Sciences Humaines de l'université de Perpignan, travaille sur l'histoire économique et sociale du Languedoc Roussillon

Abderahmen MOUMEN

Docteur en Histoire, chercheur associé au Centre de Recherches Historiques sur les Sociétés Méditerranéennes, chargé de cours à l'université Lyon 22, chargé de mission pour les questions mémorielles liées à la guerre d'Algérie à l'ONAC/VG, travaille sur l'histoire des populations en Algérie, la Guerre d'Algérie et les mouvements migratoires entre l'Algérie et la France, et et plus précisément les migrations d'ordre politique.

Anne MUXEL

Sociologue et directrice de recherches en science politique au CEVIPOF, Centre de recherches politiques de Sciences Po, spécialisée dans l'étude du rôle de la mémoire et de la transmission intergénérationnelle des comportements et des savoirs, travaille dans le domaine des attitudes et des comportements politiques, en privilégiant d'une part la sociologie électorale et d'autre part les phénomènes de socialisation politique, de transmission intergénérationnelle et de construction de la mémoire. Travaille également sur le rapport des jeunes à la politique. Ses travaux dans le champ de la sociologie politique s'attachent à la compréhension des formes du lien des individus à la politique : nouvelles formes d'expression et de participation politique, analyse du comportement électoral, significations de l'abstention. A également conduit de nombreuses recherches sur le rapport des jeunes à la politique, tant dans un cadre national que comparatif au niveau européen.

Brigitte SION

Docteur en Performance Studies de l'université de New York, enseignante, écrivain, universitaire spécialiste des pratiques mémorielles, de la mémoire publique et de la mémoire post-génocidaire, notamment sur les commémorations et les réponses artistiques. Elle mène également des travaux sur le tourisme, les médias et la communication liés aux lieux de mémoire, (son dernier ouvrage porte sur le tourisme dans les lieux de mort de masse), et est chargée de mission à la fondation Rotschild Europe.

Jacques WALTER

Directeur du Centre de Recherche sur les médiations à l'Université de Lorraine, spécialisé sur la médiatisation des conflits et la médiation mémorielle, et sur la sociologie des pratiques d'information et de communication. A travaillé sur les devenirs témoins des conflits des XXème et XXIème siècles, et est co-responsable de l'axe « Analyse qualitative des violences militantes et des processus de radicalisation » d'un projet sur les Violences et les radicalités militantes en France, soutenu par l'ANR.

5. modification du règlement intérieur de l'EPCC

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du 25 mars 2016

Rapport 05/2016 : modification du règlement intérieur de l'EPCC

Il convient de modifier, dans le cadre du Règlement Intérieur de l'EPCC, le chapitre relatif aux dispositions relatives à la composition du Conseil Scientifique, aux modalités de désignation de son Président et de ses membres et à son fonctionnement qui ont été votées lors du Conseil d'Administration du 02/07/2015.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- d'adopter les modifications apportées au chapitre du règlement intérieur relatif au Conseil Scientifique tel que annexé à la présente délibération.

Règlement intérieur de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Mémorial du Camp de Rivesaltes Dispositions relatives à la composition du Conseil Scientifique, aux modalités de dési- gnation de son Président et de ses membres et à son fonctionnement

Vu les articles 4, 10 et 28 des statuts de l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes du 20 décembre 2013

Considérant que

L'Établissement Public de Coopération Culturelle créé par le Conseil Régional et le Conseil Général des Pyrénées Orientales le 20 décembre 2013, est doté d'un Conseil Scientifique dont la composition et le mode de désignation des membres et du Président sont déterminés par le présent règlement intérieur.

Article 1 : Attribution du Conseil Scientifique (CS):

Le CS de par les missions et les engagements de ses membres sur le plan national ou international, est une structure de conseil, de validation et d'évaluation des contenus scientifiques du Mémorial du Camp de Rivesaltes : recherche, colloques, séminaires, éditions, conférences... Le Conseil Scientifique assiste le Directeur et le Conseil d'Administration à travers la formulation d'avis et de recommandations sur le projet scientifique.

Article 2 : Composition du CS:

Il comprend entre 12 et 20 membres, personnalités scientifiques choisies pour leurs compétences, leurs travaux et leur rayonnement dans les domaines liés aux missions de l'EPCC.

Dans le respect de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, s'assurer de la présence de 40% de femmes au sein du Conseil Scientifique.

Article 3 Désignation du Président et des membres du CS :

3.1 Modalités de désignation du Président

Le Conseil d'Administration de l'EPCC nomme une personnalité scientifique, reconnue pour son expérience et son expertise sur les problématiques liées à l'histoire du Camp de Rivesaltes, pour constituer un comité scientifique et il lui en confie la présidence pour une durée de 3 ans

3.2 Modalités de désignation des membres du Conseil Scientifique

Le Président du CS est chargé d'établir, en plein accord avec la Directrice de l'EPCC, la liste de membres du Conseil Scientifique et de la soumettre pour validation au Conseil d'Administration de l'EPCC. Chaque membre du CS est informé de sa désignation pour trois ans par courrier du Président du CA de l'EPCC.

3.3 Remplacement des membres

Tout membre du CS souhaitant mettre fin à sa participation au CS du Mémorial du Camp de Rivesaltes, avant la fin de son mandat, doit en informer le Président du CS par écrit, avec copie au Président et à la Directrice de l'EPCC. Le nombre de membres au sein du CS ne peut être inférieur à douze y compris le Président. Si par suite de décès, d'abandon ou de démission, tel était le cas, le Président du CS propose au Conseil d'administration de l'EPCC de nouvelles candidatures pour la durée du mandat restant à courir.

Article 4 Défraiement

Les membres du CS ont droit au remboursement des frais liés aux missions ayant fait l'objet d'une convocation écrite du Président du CS ou d'un ordre de mission signé par la Directrice de l'EPCC.

Les frais engagés donnent lieu à remboursement sur présentation des justificatifs et dans le cadre des règles de remboursement votées par le CA de l'EPCC.

Article 5 Fonctionnement du CS :

Le CS se réunit au moins une fois par an, à l'initiative de son Président pour entendre le projet scientifique de l'EPCC, donner son avis, faire des propositions et des recommandations. La Directrice de l'EPCC assiste à chaque réunion du Conseil Scientifique.

Le Président du Conseil d'administration de l'EPCC et la Directrice de l'EPCC peuvent demander, en plus de cette assemblée annuelle, la réunion du Conseil Scientifique pour avis et recommandations sur toute question qui leur paraît justifiée.

Chaque réunion du CS fait l'objet d'une convocation écrite de son Président, avec un ordre du jour, qui est adressée au moins 15 jours à l'avance aux membres.

Les questions débattues et les avis rendus par le CS font l'objet d'une note écrite du Président du CS transmise au Conseil d'Administration et à la Directrice de l'EPCC.

Le Président du CS est invité à assister au Conseil d'Administration de l'EPCC, avec voix consultative, à chaque fois que l'ordre du jour le justifie et que le Président de l'EPCC l'estime nécessaire.

6. adoption du compte rendu du CA du 19/11/2015

Le compte rendu du CA du 19/11/2015 n'appelle aucune remarque de la part des membres du CA.

Il est validé à l'unanimité des membres présents.

7. approbation du compte administratif

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 25 mars 2016**

Rapport 06 /2016 : Approbation du compte administratif 2015

A la présentation du compte administratif 2015 reprenant le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré et constatant les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat de l'exploitation de l'exercice, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- de voter le compte administratif 2015
- d'arrêter les résultats définitifs

MME ROUX, administratrice du Mémorial, précise que l'exercice 2015 a été particulier car le BP 2015 a été voté alors que des inconnues demeuraient quant à la date de l'inauguration, la date de l'ouverture au public, les horaires d'ouverture, les tarifs.

Malgré ces inconnues, le CA 2015 est très fidèle au BP 2015.

Concernant le compte administratif, il convient de souligner:

- que l'exercice budgétaire 2015 a été particulier, puisque le budget primitif a été voté avant que soit arrêtée la date d'ouverture au public (juin ou octobre), et avant que la décision ne soit prise concernant la politique tarifaire du droit d'accès aux expositions, conférences et spectacles, ainsi que des produits annexes (librairie et café) et enfin des jours et heures d'ouverture au public,

- par ailleurs, l'EPCC ayant été rattaché à la paierie de Montpellier, il lui a été imposé une clôture comptable prématurée (17/12/2015) en raison de la fusion des régions, ce qui a impliqué qu'environ 100 000 € de factures de 2015 n'ont pas été comptabilisés mais que cette situation s'équilibre des produits pour une somme à peu près équivalente qui n'ont pas pu être eux non plus comptabilisés,

Néanmoins, on peut observer que l'exercice 2015 est excédentaire et notamment parce qu'en 2014, en raison d'une activité de l'EPCC limitée à six mois, le résultat de l'exercice 2014, dégageait un excédent d'environ 450 000 € que le CA avait reporté sur l'exercice 2015.

Cet excédent ayant été préservé en 2015, il sera proposé au CA de reporter environ 500 000 €. Ce report représente une sécurité pour l'exercice 2016, première année complète d'activité du Mémorial, et nous obligera peut-être faire face à des dépenses de fonctionnement du bâtiment (fluide, maintenance, ...) difficiles à anticiper et à maîtriser au cours d'une première année de prise en main du bâtiment.

8. approbation du compte de gestion 2015

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 25 mars 2016**

Rapport 07/2016 : Approbation du compte de gestion 2015

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur ainsi que l'état de l'actif et du passif,

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015,

Après s'être assuré que le Payeur a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans les écritures.

Que l'ensemble des écritures est convenable,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- De valider l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier 2015 au 31 décembre 2015
- De déclarer que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2015 par le Payeur n'appelle ni observation ni réserve de sa part

9. affectation du résultat de l'exercice 2015

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du 25 mars 2016

Rapport 08/2016 : Affectation du résultat de l'exercice 2015

Le Conseil d'Administration doit statuer sur l'affectation du résultat de la section de fonctionnement et du résultat de la section d'investissement,

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

- Résultat de fonctionnement (excédent)	<u>535 698.10 €</u>
- Résultat d'investissement (déficit)	<u>39 289.79 €</u>

Le Conseil d'Administration décide d'affecter les résultats comme suit :

Article 1068

Excédent de fonctionnement capitalisé	39 289.79 €
---------------------------------------	-------------

Chapitre 002 (recettes)

Résultat de fonctionnement reporté	496 408.31 €
------------------------------------	--------------

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- De valider l'affectation des résultats comme indiquée ci-dessus
- D'autoriser le Président à signer tout document se rapportant à ces affectations.

10. Délégation de signature du Conseil d'Administration à la Directrice de l'EPCC

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du

Rapport 09 /2016 : Délégation de signature du Conseil d'Administration à la Directrice de l'EPCC Mémorial du camp de Rivesaltes

Le Conseil d'Administration doit statuer sur la désignation des catégories de contrats, conventions et transactions dont le Conseil d'Administration délègue la signature à la Directrice

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- De donner délégation de signature à Mme la Directrice de l'EPCC MCR pour :
 - procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus au budget de l'E.P.C.C., et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change ainsi que de prendre les décisions mentionnées au III de l'article L. 1618-2 et au a de l'article L. 2221-5-1 du code général des collectivités territoriales (dépôts des fonds au trésor), sous réserve des dispositions du (c) de ce même article, et de passer à cet effet les actes nécessaires.
 - procéder à la réalisation des opérations de crédit à court terme (lignes de trésorerie) pour couvrir des besoins temporaires de trésorerie de l'établissement.
 - prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur au seuil défini par l'article 28 III du code des marchés publics ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget.
 - passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
 - fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.
 - intenter au nom de l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes les actions en justice ou défendre l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes dans toutes les actions intentées contre lui
 - signer les conventions nécessaires à l'établissement des emplois aidés (Emploi avenir, CUI-CAE...) tels que les Cerfa .
 - signer les conventions de partenariat avec les établissements scolaires et d'enseignement supérieur
 - signer des conventions avec d'autres établissements, organismes, ainsi que des structures nationales et internationales ayant des intérêts communs
 - effectuer toutes demandes de subventions dans le cadre des projets artistiques, culturels et scientifiques relevant de l'EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
 - signer les actes arrêtés de mise en congés de maladie des agents de la structure
 - signer les arrêtés d'avancement de grade et/ou d'échelon des agents de la structure
 - signer les arrêtés de nomination des régisseurs titulaires ou suppléants des régies de l'EPCC après information préalable des membres du Conseil d'Administration

11. Passation des marchés publics

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du

Rapport 10 /2016 : Passation des Marchés Publics

Les procédures de passation des marchés publics de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes votées lors du Conseil d'Administration du 5 mars 2015 nécessitant d'être adaptées au fonctionnement de l'établissement il y a lieu de les remplacer par les procédures de passation et d'exécution des marchés et les règles de délégation de signature des actes afférents telles que présentées en annexe.

Il convient par ailleurs de désigner les membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres de l'EPCC Mémorial du camp de Rivesaltes

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- D'adopter les procédures de passation et d'exécution des marchés publics de l'EPCC Mémorial du camp de Rivesaltes et les règles de délégation de signature des actes afférents telles que présentées en annexe, en lieu et place de celles votées lors du Conseil d'Administration du 5 mars 2015.

- De désigner les membres titulaires et les membres suppléants de la Commission d'Appel d'Offres de l'EPCC Mémorial du camp de Rivesaltes :

Membres Titulaires :

- Patrick CASES
- Eliane JARYCKI
- Hermeline MALHERBE

Membres suppléants :

- Dominique SALOMON
- Guy ESCLOPE
- Jean ROQUE

Annexe au rapport 10/2016

ANNEXE AU RAPPORT 10/2016

EPCC MEMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES

PROCEDURES DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS ET DELEGATIONS DE SIGNATURE DES ACTES DE PASSATION ET D'EXECUTION DE CES MARCHES

Montant du marché de fournitures, de services et de travaux en € HT	Procédure applicable	Modalités de publicité et Mise en concurrence	Délais minimum de réception des offres	Décision relative à la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et Signature des actes afférents	Décision d'attribution du marché	Information du Conseil d'Administration à la plus proche réunion	Approbation du Conseil d'Administration préalable à la notification du marché
De 0 à 25 000€	Procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics)	Sans publicité avec mise en concurrence de trois devis minimum sauf lorsque les circonstances de l'achat le justifient (urgence, marchés de faible montant, faible degrés de concurrence dans le secteur considéré, notamment)	Délai raisonnable et adapté en fonction de l'objet du marché, de son montant, du degré de concurrence et des circonstances de l'achat	Directrice	Directrice	Oui	
De 25 000€ à 90 000 €	Procédure Adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics)	Conformément à l'article 40 II du Code des Marchés Publics	15 jours	Présidence de l'EPCC	Présidence de l'EPCC	Oui	
De 90 000€ à 209 000€ pour les fournitures et les services ou de 5 225 000 € pour les travaux	Procédure adaptée (article 28 du Code des Marchés Publics)	Conformément à l'article 40 III 1° du Code des Marchés Publics	22 jours	Présidence de l'EPCC	Présidente de l'EPCC	Oui	
Au-delà de 209 000€ pour les fournitures et les services et de 5 225 000 € pour les travaux	Procédure formalisée (articles 57 à 70-3 du Code des Marchés Publics)	Conformément à l'article 40 III 2° du Code des Marchés Publics	Conformément aux délais applicables aux différentes procédures formalisées (articles 57 à 70-3 du Code des Marchés Publics)	Présidence de l'EPCC	Commission d'Appel d'Offres de l'EPCC	-	Oui

12. Modification du tableau des emplois

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du 25 mars 2016

Rapport 11/2016: modification du tableau des emplois

Le Conseil d'Administration se prononce sur l'inscription, d'un CDD de 3 ans dans le cadre du dispositif CIFRE, au tableau des emplois de l'établissement.

Il lui appartient donc d'adopter le nouveau tableau des emplois annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- d'adopter le nouveau tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 26/03/2016
- les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la structure

Annexe au rapport 11/2016

13. recrutement dans le cadre du dispositif CIFRE

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 25 mars 2016**

Rapport 12/2016 : recrutement dans le cadre du dispositif CIFRE

Dans le cadre des projets menés au Mémorial du Camp de Rivesaltes, l'EPCC a la possibilité de recruter un jeune doctorant dans le cadre du dispositif CIFRE.

Le dispositif Cifre permet à l'entreprise de bénéficier d'une aide financière pour recruter un jeune doctorant dont les travaux de recherche, encadrés par un laboratoire public de recherche, conduiront à la soutenance d'une thèse.

Les Cifre associent trois partenaires :

- une entreprise, qui confie à un doctorant un travail de recherche objet de sa thèse ;
- un laboratoire de recherche, extérieur à l'entreprise, qui assure l'encadrement scientifique du doctorant ;
- un doctorant, titulaire d'un diplôme conférant le grade de master.

L'entreprise recrute en C.D.D. de 3 ans un jeune diplômé de grade master, avec un salaire brut minimum annuel de 23 484 euros (1 957 euros/mois), et lui confie un projet de recherche objet de sa thèse. Elle reçoit pendant 3 ans de l'Association nationale de la recherche et de la technologie (A.N.R.T.), au nom de l'Etat, une subvention annuelle de 14 000 euros. Un contrat de collaboration est établi entre l'entreprise et le laboratoire spécifiant les conditions de déroulement des recherches et les clauses de propriété des résultats obtenus par le doctorant.

La personne recrutée bénéficiera également de la prise en charge de ces frais de missions et ceci dans le cadre réglementaire en vigueur au sein de l'EPCC.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- de valider le principe du recrutement d'un étudiant dans le cadre du dispositif CIFRE- de recruter cet étudiant sur la base d'un CDD de 3 ans
- de valider la prise en charge des frais de mission
- d'inscrire au budget de la structure les recettes et les dépenses afférentes à ce dispositif

Cette embauche représente un renfort non négligeable de l'équipe actuelle.

Pour Denis PESCHANSKI, le dispositif CIFRE représente une reconnaissance du doctorat.

La personne recrutée prépare une thèse en géographie sur le thème du tourisme mémoriel.

Son temps de travail devrait être réparti en mi-temps sur la recherche, mi-temps pour le Mémorial.

14. attribution de l'Indemnité d'Administration et de Technicité

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 25 mars 2016**

Rapport 13 /2016 : attribution de l'Indemnité d'Administration et de Technicité (I.A.T.)

Il convient de tenir compte des suggestions particulières liées à certaines missions confiées aux agents de la structure et d'apporter les modifications suivantes à la délibération du 25/06/2014.

Article 1 : Objet

Il est institué une indemnité d'administration et de technicité (I.A.T.) par référence à celle prévue par le décret n° 2002-61 précité au profit du personnel.

Article 2 : Bénéficiaires

Les agents relevant des cadres d'emplois des catégories C des filières administratives, techniques, patrimoine et bibliothèques et détenant les grades d'adjoints administratifs territoriaux, adjoints territoriaux du patrimoine, Assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques adjoints, Adjoints techniques territoriaux, Agents de maîtrise territoriaux, Techniciens territoriaux.

Les Contractuels de droit public sont éligibles.

Article 3 : Taux

Les taux sont ceux des valeurs de l'arrêté ministériel du 14 janvier 2002 fixant les montants de référence de l'indemnité d'administration et de technicité et du décret n° 2002-612 précité.

Article 4 : Indexation

Conformément aux dispositions du décret n° 2002-61, les montants de référence annuels réglementaires servant de base au calcul de l'I.A.T. sont indexés sur la valeur du point d'indice applicable à la fonction publique territoriale.

Article 5 : Budget prévu

Pour la constitution d'une enveloppe budgétaire affectée au versement de cette indemnité, il sera fait application d'un coefficient multiplicateur allant de 3 à 8 (le maximum légal étant 8) à chaque montant de base précédemment rappelé en fonction de la catégorie de rattachement de chaque agent potentiellement bénéficiaire.

Article 6 : Attributions individuelles

Elles sont laissées à l'appréciation de la Directrice, qui devra tenir compte des critères individuels suivants :

- *surcroît temporaire d'activités*
- *niveau de responsabilité*
- *agents à encadrer*
- *missions confiées*

dans la double limite de l'enveloppe budgétaire ci-avant définie et des plafonds d'attribution individuelle fixés par décret (8 fois le montant de référence annuel) ; une information en sera faite au conseil d'administration suivant.

Article 7 : Périodicité

La périodicité du versement sera mensuelle.

Article 8 : Exécution

La Directrice et le Comptable public sont chargés chacun pour ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise au représentant de l'Etat dans le département pour contrôle de légalité.

Article 9 :

La présente délibération prendra effet au 26/03/2016.

Article 10 : Voies et délais de recours

La Directrice certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- de valider l'attribution de l'Indemnité d'Administration et de Technicité telle que décrit ci-dessus

La Présidente précise que cette indemnité supplémentaire est un levier de management non négligeable.

15. Remboursement des frais des agents lors de mission dans le cadre de la résidence administrative et/ou familiale

**EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes
Conseil d'Administration du 25 mars 2016**

**Rapport 14/2016 : remboursement des frais des agents lors de mission dans la
résidence administrative et/ou familiale**

Dans le cadre du fonctionnement et des activités de l'EPCC du Mémorial du Camp de Rivesaltes, il convient de prévoir la prise en charge des frais des agents (titulaires, non titulaires, stagiaires, services civiques) lors de missions réalisées sur le lieu de la résidence administrative et/ou familiale. Il s'agit des dépenses inhérentes aux déplacements, stationnements et restaurations engagées par les agents et validés par un ordre de mission

Ces remboursements interviendront selon le tableau présenté en annexe à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil d'Administration décide :

- de la prise en charge des frais des agents lors de missions réalisées sur le lieu de résidence administrative et/ou familiale et dans les conditions indiquées dans le tableau présenté en annexe de la délibération,
- D'inscrire les dépenses afférentes au budget de la structure

Annexe au rapport 14/2016

Seront remboursés :

- les frais de transport : indemnités kilométriques, frais de péage, parking, transports en commun sur justificatifs
- les indemnités de repas d'un montant forfaitaire de 15.25€/repas
- l'indemnité de mission au titre de l'hébergement d'un montant forfaitaire de 60€ (Paris + Province confondus).

L'indemnité de nuitée correspond à la nuit d'hôtel + le petit déjeuner. L'indemnité journalière correspond à une nuit d'hôtel + 2 indemnités de repas (midi et soir).

- **Taux des indemnités (Arrêté du 20.09.2001 - JO du 28.09.2001)**

Indemnités	Paris au 1er juin 2002 Montant forfaitaire	Province au 1er juin 2002 Montant forfaitaire
Indemnité de repas 12 h à 14 h ou 18 h à 20 h	15,25 €	15,25 €
Indemnité de nuitée 0 h / 5 h et petit déjeuner	60 €	60 €
Indemnité journalière	90.50 €	90.50 €

- **Frais de transport de personnes : indemnités kilométriques (Arrêté du 26.08.08 modifiant l'arrêté du 03.07.2006 - JO du 30.08.2008)**

Catégories (puissance fiscale du véhicule)	jusqu'à 2 000 km	de 2 001 à 10 000 km	au-delà de 10 000 km
de 5 CV et moins	0,25 €	0,31 €	0,18 €
de 6 et 7 CV	0,32 €	0,39 €	0,23 €
de 8 CV et plus	0,35 €	0,43 €	0,25 €

Règles d'indemnisation kilométrique

Conformément aux textes en vigueur, c'est sur la base de la distance entre la commune de la résidence administrative et la commune du lieu de mission que s'effectue le remboursement.

16. Participation aux frais d'accueil des espaces mis à disposition

EPCC Mémorial du Camp de Rivesaltes Conseil d'Administration du 25 mars 2016

Rapport 15/2016 : participation aux frais d'accueil des espaces mis à disposition

Le Mémorial du Camp de Rivesaltes est régulièrement sollicité pour accueillir dans ses locaux des réunions privées et/ou des visites privées.

Afin de participer aux frais d'accueil engendrés par ces demandes, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de fixer une participation de :

- auditorium : 150€
- salle pédagogique : 80€

Chaque prestation fera l'objet d'une convention entre l'organisme demandeur et l'EPCC.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, Le Conseil d'Administration décide :

- De valider le principe d'une tarification de participation aux frais d'accueil des espaces mis à disposition,
- De valider le tarif déterminé ci-dessus
- D'inscrire les recettes afférentes au budget de la structure ;

17. questions diverses

1. la gestionnaire administrative et financière a quitté l'EPCC pour reprendre un poste dans son secteur d'activités d'origine, à savoir la santé.

Le documentaliste a, quant à lui, fait valoir son droit au congé pour disponibilité et ceci pour une durée de 3 ans.

2. Les CDD des équipes de billetterie, librairie et contrôle ont été renouvelés pour 6 mois.

Ce renouvellement permettra d'assurer la saison estivale.

À l'issue de cette saison estivale, l'EPCC aura à sa disposition de nombreux éléments et informations qui permettront de mieux apprécier le fonctionnement de ces postes et réfléchir à une éventuelle réorganisation et pérennisation de ces postes.

3. Il est envisagé d'avoir recours à une Assistante à Maîtrise d'Ouvrage qui permettra d'élaborer le projet et de mettre en corrélation les moyens nécessaires.

Cela permettra aussi une montée en puissance du projet du Mémorial.

4. l'accès au mémorial est un sujet qui revient régulièrement dans les retours des visiteurs. Afin de remédier à ce souci, le Département des Pyrénées Orientales s'engage à flécher le Mémorial via l'Espace Entreprises Méditerranée.

Mme NEUVILLE précise pour sa part, que l'accès au site et aux expositions doit être possible pour toutes les personnes en situation de handicap ; il serait intéressant de consulter d'autres structures qui ont mis en place des actions pour rendre accessibles leur établissement.

En terme d'aménagement, il pourrait être intéressant de proposer une maquette tactile du lieu pour les malvoyants ; de travailler à une adaptation de l'exposition permanente via le dispositif « le français à lire et à comprendre ».

Toujours concernant l'accessibilité au site, le problème des transports en commun se pose toujours. Concernant la connexion avec la voie verte, le dossier est en bonne voie.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée par la présidente à 17h30.